



Enquête auprès de la population «Sécurité routière»

Demandes de la population

En tant qu'organisations du domaine de la sécurité routière, nous nous engageons afin de porter la voix de la population et de faire appliquer son opinion en conséquence. Sur la base des résultats de l'enquête, Au Volant Jamais, Croix-Bleue-Suisse et RoadCross Suisse font valoir les **demandes** suivantes :

→ Pas de libéralisations au détriment de la sécurité routière

Le bilan du programme de sécurité routière «Via Sicura» est positif. Quelques mesures ont néanmoins été affaiblies ou entièrement supprimées avant même leur entrée en vigueur. Un soutien solide de la population permet de s'opposer à ces efforts de libéralisation et de saisir ces opportunités manquées au profit de la sécurité routière. Sept personnes interrogées sur dix (72%) s'opposent à la demande de réduction des peines pour les délits de chauffard. Environ deux tiers des personnes interrogées considèrent un dispositif d'anti-démarrage en cas d'alcoolémie (41% respectivement 24%) ainsi qu'une formation complémentaire en cas comportement fautif (34% respectivement 32%) comme des instruments respectivement très ou plutôt appropriés pour éviter que des personnes alcoolisées conduisent un véhicule.

En mars 2023, le Parlement a assoupli la législation sur les **délits de chauffards**. Les chauffard·e·s peuvent certes toujours être punis d'au moins un an de prison et de deux ans de retrait de permis. Des exceptions sont toutefois possibles en présence de motifs respectables et d'une bonne réputation. Nous allons observer de près la pratique judiciaire et réagir par des mesures appropriées lors de jugements trop cléments en faveur des chauffard·e·s. L'exception ne doit pas devenir la règle.

Du point de vue de la prévention, les **éthylomètres anti-démarrage** sont une contribution utile à la sécurité routière. Pour un effet préventif, il convient toutefois de les utiliser différemment de l'application initialement prévue. Tels que les prévoyait le programme de mesures «Via Sicura», les éthylomètres anti-démarrage constituent un durcissement supplémentaire pour les délits liés à l'alcool. A contrario, s'ils étaient utilisés sous forme de mesure, ce qui permettrait de réduire la durée d'un retrait de permis pour cause de délit lié à l'alcool, les délinquants en question auraient une motivation supplémentaire à modifier leur comportement le plus rapidement possible. Les éthylomètres anti-démarrage offrent une opportunité aux conducteur·rice·s fautifs, d'utiliser à nouveau leur véhicule de manière contrôlée. Pour autant, la mesure assure de manière fiable l'impossibilité pour des personnes en état d'ébriété de conduire leur voiture. D'autres pays recourent depuis longtemps avec succès aux éthylomètres anti-démarrage de cette manière, et il est avéré que la sécurité routière s'en trouve améliorée.

À l'instar de la population, nous voyons la **formation complémentaire des conducteur·rice·s fautifs** comme une mesure importante pour renforcer la sécurité sur les routes. Le rapport final 2005 de l'ASTRA décrit la formation complémentaire obligatoire comme une mesure présentant «une très grande utilité» par son influence directe sur les usagers de la route. Les cours de formation complémentaire fournissent de plus un cadre particulièrement approprié pour identifier des personnes présentant une consommation à risque de substances ou un risque de



dépendance et pour opérer un triage vers des offres d'assistance. Nous demandons le maintien de l'application de la mesure de réduction des risques «formation complémentaire de conductrices et de conducteurs fautifs» et nous engageons pour une application allégée.

Nous demandons des **lois sur l'utilisation du téléphone portable** au volant claires et efficaces. Pour environ neuf personnes interrogées sur dix, la distraction due au téléphone portable est le thème le plus important en matière de sécurité routière (69% la considèrent comme très importante, 22% comme plutôt importante). Du point de vue de la prévention des accidents aussi, une chose est claire : qui conduit regarde la route et a les mains sur le volant. Malheureusement, des arrêts du Tribunal fédéral laissent une marge d'interprétation bien plus large sur ce point. Nous recommandons une adaptation législative amenant de la clarté et assurant plus de sécurité.

L'évolution des accidents liés à l'alcool sur les autoroutes était constante ou en diminution depuis des années. En dépit de cela, **l'interdiction de servir et de vendre de l'alcool sur les aires d'autoroutes** a été levée en 2021. La levée de l'interdiction peut à nouveau aggraver la problématique. Car conduire et boire de l'alcool ne sont pas compatibles, en particulier sur l'autoroute, respectivement sur les aires d'autoroute qu'on ne peut atteindre qu'en étant motorisé. Cette liberté de concurrence est une libéralisation au mauvais endroit : l'interdiction de servir et de vendre de l'alcool sert directement à protéger l'intégrité corporelle et la vie des autres usagers de la route et la sienne. Cette protection doit l'emporter sur les intérêts économiques.

→ **Renforcer la responsabilité individuelle par la prévention et la sensibilisation**

La population suisse estime que la responsabilité première de la sécurité routière incombe à chacune et chacun (70%). La statistique des accidents établit que les quatre causes principales les plus fréquentes sont l'inattention, la distraction, la vitesse et l'alcool – toutes relèvent de comportements fautifs. Sensibiliser la population aux risques d'accidents et renforcer une participation responsable au trafic requiert des campagnes accrocheuses et un travail de prévention fort qui modifient durablement le comportement et les habitudes des usagers de la route et les marquent positivement. La population accorde une importance en conséquence également au travail de prévention tel que le pratiquent par exemple Au Volant Jamais, Croix-Bleue Suisse ou RoadCross Suisse. En tant qu'acteurs de la prévention, nous avons besoin pour ce faire de la volonté et du soutien des milieux politiques.

Des routes suisses sans accidents requièrent une planification à long terme, des mesures concrètes et efficaces, l'interaction de tous les acteurs, et un engagement clair des milieux politiques à poursuivre sur cette voie. La population compte sur vous!

27.02.2024